



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 69797

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur la cyberdépendance des adolescents. L'ordinateur occupe de plus en plus de place dans la vie, il peut devenir un véritable objet d'addiction. Omniprésent, il entraîne de nombreux comportements compulsifs irrésistibles. La cyberdépendance est une forme de toxicomanie moderne. Lorsque l'on reste « scotché » irrationnellement à son écran, il arrive même que l'on en oublie de manger et qu'une perte de poids importante en soit la conséquence. Le psychologue Jean-Charles Nayebi, auteur de « La cyberdépendance en 60 questions » explique « qu'Internet constitue, pour certains adolescents, une fuite d'un quotidien difficile. A ce titre les adolescents qui sont timides, qui ont une mauvaise image d'eux-mêmes, qui ne sont pas socialement à l'aise et les adolescents dont les parents rentrent tard à la maison sont les plus à risque. La passion de certains adolescents pour Internet réside dans le fait que cette période est parfois accompagnée de questions identitaires, lesquelles peuvent facilement être contournées par la connexion au réseau. Les étudiants, notamment ceux qui vivent éloignés du contexte familial, se trouvent aussi parfois piégés par la cyberdépendance. Leur ordinateur peut progressivement remplir leur espace ludique puis leur espace de socialisation ». Cette surconsommation a des conséquences sur la santé (manque de sommeil, grignotage, renfermement sur soi, etc.), sur le parcours scolaire par une perte de concentration et sur le plan relationnel avec les autres. Des associations organisent çà et là des conférences pour interpeller parents, enseignants et mettre en place des échanges parents-jeunes. En conséquence, il lui demande de bien vouloir l'informer des mesures que compte prendre le Gouvernement pour mettre en place dans les établissements scolaires une prévention efficace pour sensibiliser ces jeunes adolescents victimes de cette nouvelle addiction.

Texte de la réponse

L'éducation nationale est attentive aux nouveaux modes d'addiction y compris les addictions sans substances, en particulier plus particulièrement aux nouvelles formes que sont l'addiction à l'Internet et aux jeux vidéo en ligne. Dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies 2008-2011, le ministère de l'éducation nationale et la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie préparent la diffusion d'un guide de prévention des conduites addictives en milieu scolaire. Une fiche de ce guide est consacrée à la prévention et au traitement de « l'usage excessif des écrans à l'adolescence ». Ce document sera diffusé courant 2010 à l'ensemble des établissements scolaires du second degré. Par ailleurs, un groupe de travail est mis en place par le ministère de l'éducation nationale, avec le concours de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, afin d'élaborer un module de formation des personnels au repérage précoce et à l'orientation des élèves en situation de consommation de substances psychoactives et concernés par les autres formes d'addiction.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69797

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 janvier 2010, page 737

Réponse publiée le : 4 mai 2010, page 5035